

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 21 mars 2024
Rapporteur :
Madame Françoise DORVAL

N° 16

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 26/03/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 26/03/2024 (accusé de réception du 26/03/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

**Aménagement des quais de l'Odet en centre-ville et création d'une piste cyclable
bidirectionnelle**
Lancement et signature des marchés travaux

La commune de Quimper a engagé un projet global de réaménagement des quais de l'Odet visant à valoriser le patrimoine historique et naturel du cœur de ville et créer une piste cyclable bidirectionnelle. Il vous est proposé de délibérer sur le lancement et la signature des marchés travaux.

L'avant projet (AVP) du projet de réaménagement des quais a été validé par délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2023 après avoir délibéré sur le bilan de la concertation. Il prévoit la création d'une piste cyclable sur le quai Duplex. Elle traverse l'Odet au niveau d'un pont du Théâtre reconstruit pour rejoindre le quai Kerguelen et ainsi rallier le futur pôle d'échanges multimodal au niveau de la gare. La restructuration des boulevards s'accompagne d'un aménagement paysager qualitatif tout au long des quais et notamment le remplacement de l'alignement de marronniers sur le linéaire du quai Kerguelen. Le projet prévoit également l'élaboration d'un nouvel éclairage urbain sur tout le linéaire du projet, la réfection des ponts Sainte-Catherine et Saint-François. L'itinéraire cyclable s'accompagne d'un aménagement pour les circulations piétonnes et PMR le long de l'Odet. Les boulevards restent accessibles à la circulation automobile et aux bus.

Afin de poursuivre le déroulement opérationnel de cette opération, il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur le lancement et la signature des marchés travaux du projet estimés à 7.5 M d'euros HT.

Les travaux se dérouleront par secteurs :

- Reconstruction du Pont du Théâtre ;
- Restructuration des Ponts Saint-François et Sainte-Catherine ;

- Aménagement des quais boulevard Duplex ;
- Aménagement des quais boulevard Kerguelen.

Il est envisagé de décomposer les marchés selon les lots suivants :

- Lot aménagement et réseaux divers ;
- Lot Ouvrages d'arts y compris estacade ;
- Lot éclairage et SLT ;
- Lot espaces verts et Mobilier.

Après avoir délibéré (1 abstention ; 47 suffrages exprimés dont 10 voix contre et 37 voix pour), le conseil municipal décide d'autoriser madame la maire :

1 - à publier les consultations sur la base d'appels d'offres en application des articles L. 2124-2, R 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique ;

2 - après attribution par la CAO, à signer les marchés.